

/K.W./

Résidence du Rwanda
Territoire de Kibungu
Poste d'attaché Rwamagana.-

Rwamagana, le 23 Juin 1959.-

d

O B J E T :

N° 246 / TP. 1/02/DC.-

Signalisation routière
Mesures anglaises.-

Doss.: 04-660-8.-

*3084/TP 1/02/AT
23-6-59*



A Monsieur l'Administrateur de Territoire

à

K I B U N G U . -

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

Me référant votre lettre n° 660/1724. du 22
avril 1959, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance
que la signalisation à Kayonza a été complété des mesures
Anglaises. En annexe la lettre pour classement aux archives
de Territoire.-

L'Agent Territorial,
J. DE CRAEMER.-

RUANDA-URUNDI GEBIED

R.J.-
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.

BP.90.-

(*) N° 660/ 1724

Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

Signalisation routière
Mesures anglaises.

TRANSMIS copie pour information à:
-Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.
-Monsieur le Résident de l'Urundi à KITEGA.

Doss.: 04-660-8

2.210 / TP 1724

Transmis à M. J.-C. en ce qui concerne la forme à l'ent

Monsieur l'Administrateur de Territoire de:
BIUMBA ✓ KIBUNGU RUHENGERI
BURURI MUHINGA RUTANA
RUYIGI

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

J'ai l'honneur de vous faire part du désir du Gouvernement Général souhaitant que la signalisation routière soit complétée, dans les territoires frontières, par des indications en mesures anglaises.-

Votre territoire étant limitrophe, je vous serais obligé en conséquence de munir autant que possible, les panneaux de signalisation routières des inscriptions citées ci-dessus (distances comparées en Km et Miles).-

POUR LE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
DU RUANDA-URUNDI,
L'INGENIEUR CHEF DE LA PREMIERE SECTION,
P.C.A. BRASSEUR;-

CONGO BELGE — BELGISCH-KONGO
SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
 DIENST DER TELEVERBINDINGEN



NUMERO <i>Nummer</i>	ORIGINE <i>Oorsprong</i>	MOTS <i>Woorden</i>	DATE <i>Datum</i>	HEURE <i>Uur</i>	VIA <i>Via</i>
109					

Heure :
 Uur :

Indications de service
 taxées
Betaalde dienstaanwijzigen

TÉLÉGRAMME
Telegram

Explication des abréviations admises pour les indications de service taxées :

Verklaring van de afkortingen toegelaten voor de betaalde dienstaanwijzigen :

- RP = Réponse payée.
Antwoord betaald.
- LT = Télégramme lettre.
Brieftelegram.
- CR = Accusé de réception.
Kennisgeving van ontvangst.
- TC = Collationnement.
Te collationneren.

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.
 De Kolonie is niet verantwoordelijk wat betreft de private correspondentie langs telegrafische weg.

(Ordonnance législative n° 254/Télec. du 23 août 1940.)
 (Wetgevende ordonnantie nr. 254/Telev. van 23 augustus 1940.)

Handwritten text in cursive script, mostly illegible due to fading and bleed-through from the reverse side of the page.